



**PRÉPARE
TON ARRIVÉE**



**UL PREP' DAYS
2026**



Règles de nos webinaires



Coupez votre micro



Posez vos questions par écrit dans la conversation

- Après chaque sujet, nous répondrons à quelques questions
- Le Welcome Desk ne s'occupe pas de **votre admission, inscription ou de vos études**. Pour ces questions, contactez le service de scolarité de votre future composante de formation.
- Pour toute autre question, envoyez un e-mail à drie-info-contact@univ-lorraine.fr



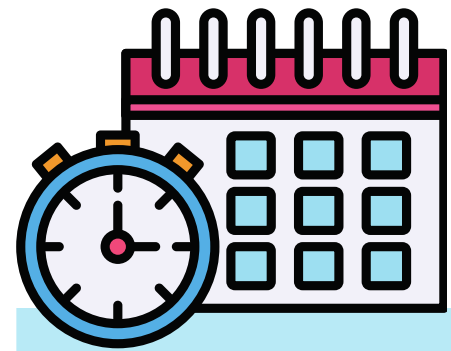
Le diaporama présenté vous sera envoyé par e-mail



Objectifs et Programme

Objectifs : démarches importantes, conseils ou erreurs à éviter, ressources et sources d'information

Prep' Days 1 : Présentation du Welcome Desk et de ses services et **étapes importantes avant le départ** : budget, logement, visa (étudiants nationalité hors UE)



**14H-16h
UTC+2**

- mercredi 17 juin en français
- jeudi 18 juin en anglais

Prep' Days 2 : Documents indispensables avant de partir + **étapes importantes à votre arrivée en France** (ouvrir un compte bancaire, santé et assurances, formalités de séjour à l'arrivée)

+ événement d'accueil à l'Université de Lorraine.

- mardi 23 juin en français
- jeudi 25 juin en anglais

Aucune inscription n'est nécessaire. Connectez-vous simplement via les liens de visioconférence (ci-dessus)

L'équipe du Welcome Desk



Isabel Keller

Directrice adjointe chargée de l'Accueil International

1 service
2 sites : Nancy et Metz
7 personnes
+4 langues parlées couramment



Marion CARREY

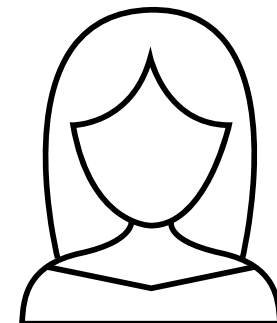
Chargée de projets "Bienvenue en France"

Morgane LAFON

Gestionnaire d'accueil et d'information
ERASMUS Mundus & ORION



A NANCY



Sophia FESEI-DANGANA - Christine HOCQUIGNY

Gestionnaires d'accueil et d'information

A METZ



Cara MAMMOSSER - Laurent SCHMIDT

Gestionnaires d'accueil et d'information

+ Welcome Desk
pour l'accueil des
doctorants et
chercheurs
internationaux



Notre accompagnement



AVANT VOTRE ARRIVEE

- **Envoi d'informations pratiques sur l'adresse e-mail utilisée pour votre candidature**
- Organisation de webinaires de préparation
- Réponses à vos questions individuelles

PENDANT VOTRE SEJOUR A L'UNIVERSITE DE LORRAINE

- **Informations et actualités envoyées sur votre adresse e-mail universitaire : “@etu.univ-lorraine.fr”**
- Organisation d'événements d'accueil et présence sur les campus
- Réponses à vos questions individuelles
- Aide dans vos démarches administratives en lien avec nos partenaires (CROUS, Préfectures, CPAM, etc.)

IMPORTANT :

- **Consultez régulièrement votre adresse e-mail étudiante “etu@univ-lorraine.fr”**
- **Le Welcome Desk ne gère pas votre admission, votre formation ou votre inscription administrative.**
Pour ces questions, contactez le service de scolarité de votre composante de formation (UFR, école).



Nos services pour les étudiants internationaux

Information et aide aux démarches



Site Welcome!

- Infos et démarches
- Services d'accueil et événements
- Contacts



Welcome Kit

- Tous les services d'accueil et services de l'université: Sport, Bib, vie étudiante...
- En français, anglais et espagnol



ULPrep' Days :

- Webinaires thématiques
- **Du 17 au 25 juin**
- En français et anglais
- **Programme via Welcome! (Événements d'accueil)**



Welcome Desk

- Infos et accompagnement toute l'année
- Aide dans les démarches (Logement, visa etc...)
- Retrouvez les coordonnées et prenez rendez-vous (à Nancy, Metz ou en ligne) via le site Welcome.



Welcome Days :

- **17/09 à Nancy, 29/09 Metz**
- Pour tous les nouveaux étudiants internationaux
- **Programme sur Welcome! (Événements d'accueil) / webinaire 2**



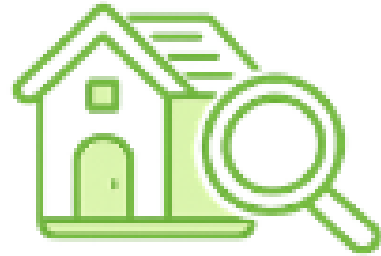
BuddySystem

- Programme/plateforme de parrainage entre étudiants internationaux-locaux

Principales démarches d'installation



1. Candidature
Admission UL



3. Rechercher
un logement



5. Demander un
visa (si nationalité
hors UE)



6. S'inscrire à l'UL
et CVEC
(si concerné)



8. Valider son visa
ou demander un
titre de séjour
(si nationalité hors UE)



10. Renouveler son Titre
de Séjour, si
Séjour prolongé en
France (si nationalité
hors UE)

Webinaire 1

Avant l'arrivée

A l'arrivée

Ensuite

Webinaire 2



2. Préparer
un budget



4. Préparer son
dossier logement
: Garant et
Assurances



5. Demander la
CEAM
(si nationalité UE)



7. Ouvrir un
compte
bancaire



9. S'inscrire à
l'Assurance Maladie
(si nationalité hors UE)
et à une mutuelle etc...



Toutes les infos ici

Conseils importants



Durant la préparation de votre arrivée, et tout au long de votre séjour en France :

> **Faites toutes les démarches administratives (les papiers!)**

- **Avec application et sérieux :**
 - Lisez attentivement les consignes et procédures.
 - Respectez les étapes et délais indiqués
 - Joignez tous les documents demandés
 - Vérifiez la conformité de vos documents (dates de validité, informations demandées, traduction, etc.)
- **Dans les délais :**
 - si vous ne faites pas vos démarches dans les délais demandés, votre dossier prendra du retard et vous vous trouverez en difficulté
- **Informez toutes les administrations avec lesquels vous êtes en contact** en cas de :
 - Déménagement : communiquez votre nouvelle adresse
 - Changement de numéro de portable, d'adresse e-mail, etc.
 - Changement de situation personnelle (emploi, mariage, etc.)
- **Ne laissez pas une difficulté s'aggraver. Réagissez vite et contactez-nous !**





PREVOIR UN BUDGET



Toutes les infos sont sur le site Welcome :

- [Aides et démarches pour votre installation en France \(Étudiant\)](#)
- [Prévoir et gérer votre budget](#)



Pourquoi prévoir un budget ?



« Première étape avant de décider de venir étudier en France »

- Vérifiez votre budget avant votre départ :
 - il faut pouvoir payer l'inscription et vivre au quotidien en France
- **Etudiant de nationalité Hors Union Européenne :**
 - **minimum 615 €/mois pour le visa et le titre de séjour : à justifier tout au long du séjour**
- **En réalité, prévoyez plutôt 800 à 900 €/mois pour vivre correctement**
- **Le coût de la vie en France peut être plus élevé que dans votre pays => Forte augmentation en France depuis quelques années / moins d'aides et augmentation des tarifs**
- Un budget insuffisant peut avoir un impact sur vos études, votre santé et le renouvellement de votre titre de séjour

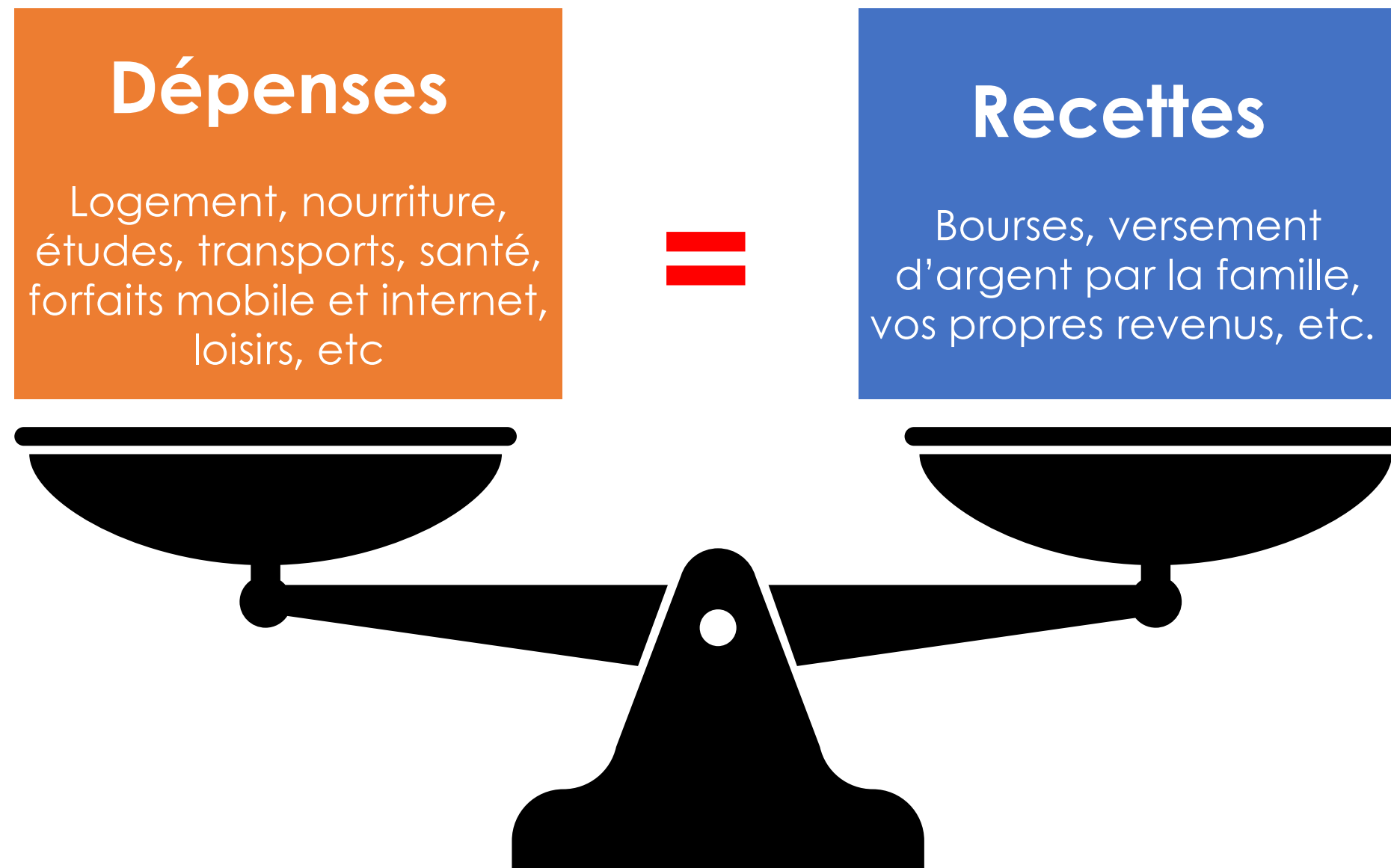


Votre budget



Il doit être réaliste et équilibré

Comptez les dépenses mensuelles habituelles et **celles avant de partir et à votre arrivée**



Les **recettes** doivent être **vraies et prouvées**.
Ne comptez pas sur des aides financières ou un éventuel job étudiant qui ne sont **pas garantis**

BUDGET en €

Pour vous aider sur Welcome :

- [Prévoir et gérer votre budget](#)
- [Préparer son budget](#)

Autres dépenses à prévoir

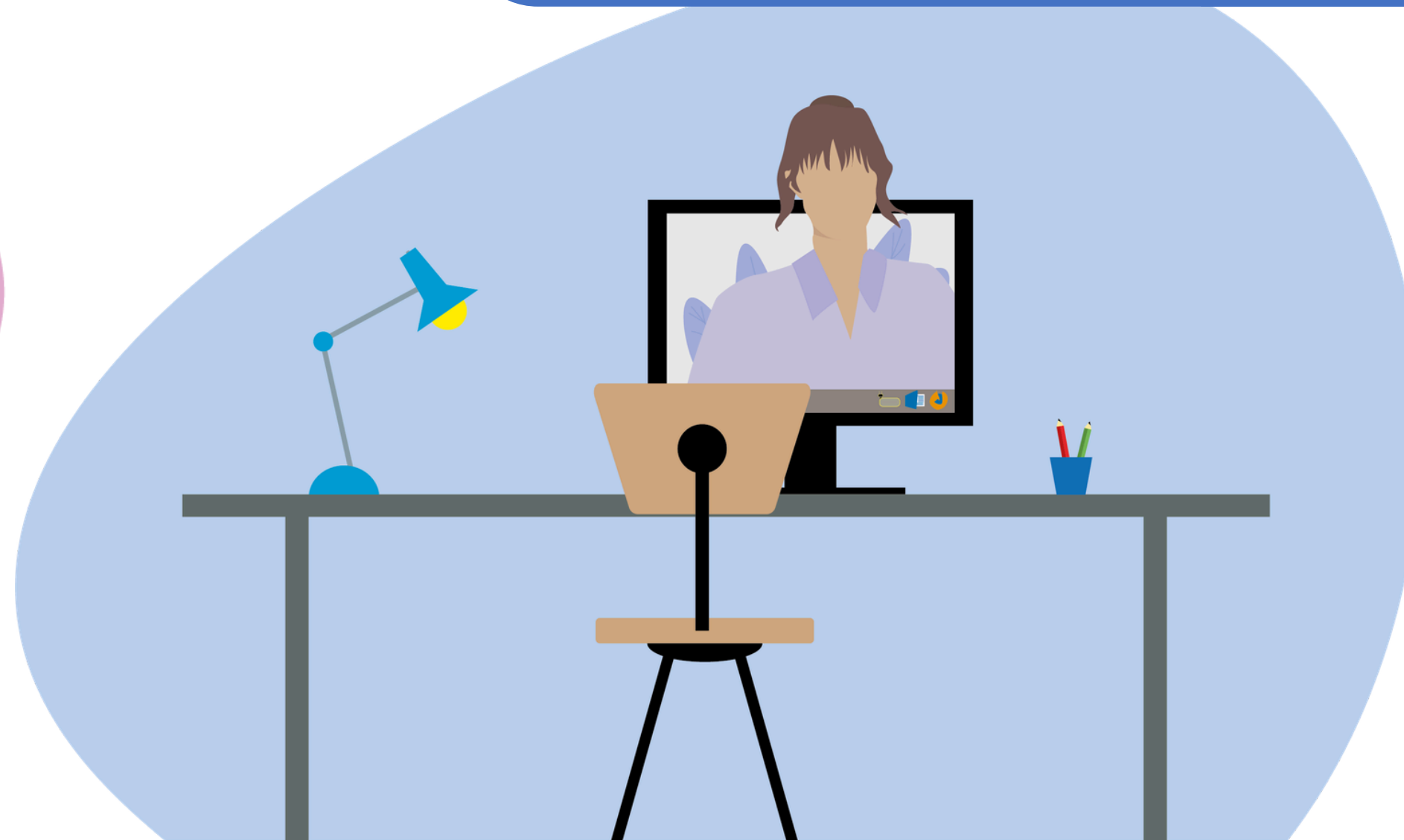
Avant de partir

- **Visa** (selon le pays)
- **Logement**
 - Si logement Crous : frais de réservation (70€) + dépôt de garantie (1 mois de loyer) + loyer du 1^{er} mois (-frais de réservation)
 - Si logement privé : frais de réservation (ou d'agence)
- **Assurance logement et responsabilité civile :**
environ 30€ / an
- **Billet d'avion, de train ou de bus**
- **Traduction de documents officiels**

A l'arrivée

- **Frais d'inscription + CVEC** (105€, sauf étudiants en programme d'échange)
- **Validation de visa (si visa VLS-TS) 100€ ou demande de titre de séjour : 100€ -150€**
- **Logement :**
 - Si logement privé : loyer du mois en cours, dépôt de garantie + ouverture de compteurs gaz, électricité, eau (si logement individuel)
 - Si logement non meublé : meubles et équipements
- **Assurance habitation et responsabilité civile :**
environ 30€/ an (si pas déjà fait)
- **Carte de transport**
- **Produits d'entretien, et 1ers équipements, etc.**

Avez-vous des questions
sur le budget ?





TROUVER UN LOGEMENT



Toutes les infos sont sur le site Welcome :

- [Aides et démarches pour votre installation en France \(Étudiant\)](#).
- [Trouver un logement](#)



informations importantes



Pourquoi faut-il chercher un logement dès maintenant ?

- Si vous êtes de nationalité hors Union européenne, vous devez avoir un logement pour demander votre visa.
- **Ne venez pas en France sans avoir réservé un logement pour l'année universitaire.** Il est très difficile de trouver un logement à la rentrée et les logements restants sont souvent plus chers.
- **Attention aux arnaques :** ne payez pas pour une attestation d'hébergement sans logement réel
- **L'Université de Lorraine ne peut pas réserver un logement pour vous et ne peut pas fournir d'attestation d'hébergement.**



Trouver un logement : sommaire



1. Les étapes pour réserver un logement

2. Les différents types de logements

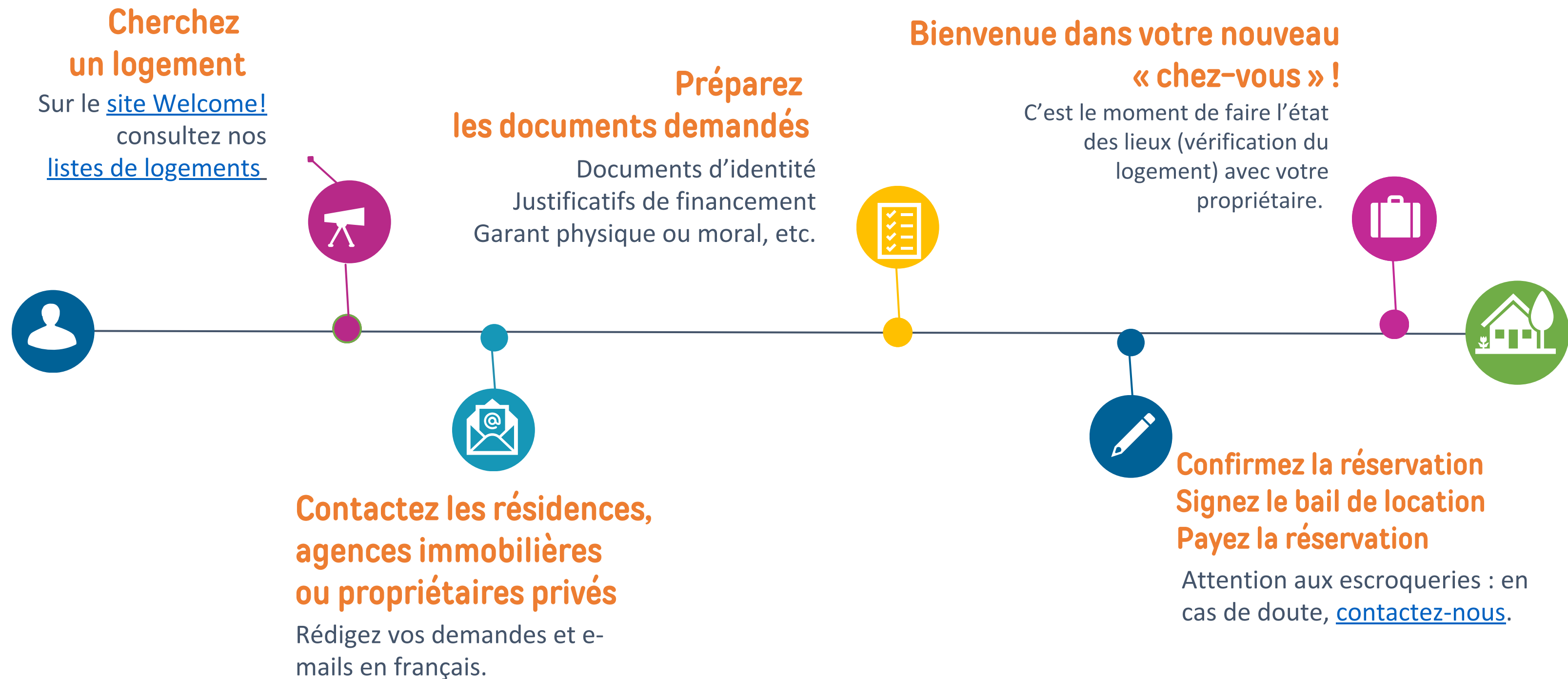
3. Comment rechercher et réserver un logement ?

- Au CROUS (résidences étudiantes publiques)
- Autres solution (résidences étudiantes privées, studios ...)

4. Quels documents faut-il préparer pour votre dossier logement ?

- Les documents et assurances obligatoires pour réserver un logement

Les étapes pour réserver un logement



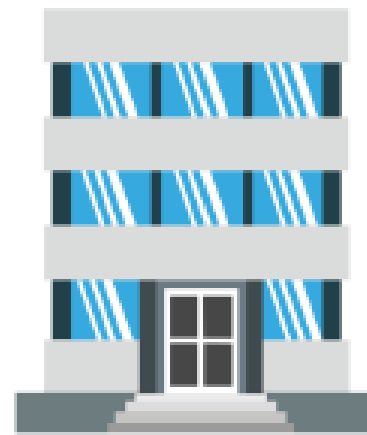
Les différents types de logements

Studios et appartements, colocation, **tout équipés et meublés**

Moins cher

Acceptent en général **Visale** ou d'autres [garanties morales](#)

Loyer généralement « tout compris » (eau, gaz, électricité) avec services



RÉSIDENCES

Étudiantes

privées ou publiques (CROUS)

Réservation sécurisée sur site web officiel

OU

Logements individuels (maison, appartement)



LOGEMENTS PRIVÉS

Prévoir de souscrire des contrats supplémentaires : électricité, gaz, eau, ...

Réservation à distance compliquée et risquée pas toujours possible de visiter avant de réserver !

Partagés :
- colocation
- chambre chez l'habitant

Meublés
OU
non-meublés

Réserver un logement CROUS : les étapes essentielles



1. Créez votre compte MesServices.Etudiant

2. Réservez votre logement (choix de logement)

- Procédure différente selon votre statut (mobilité encadrée ou **individuelle = à partir du 7 juillet**)
- **Consultez le guide (pas-à-pas)** correspondant sur le site Welcome (Trouver un logement)

3. Validez votre réservation et payez les 70€ de frais (carte bancaire obligatoire)

- Respectez les délais indiqués par le CROUS
- Téléchargez votre attestation d'hébergement pour votre demande de visa

4. Finalisez votre dossier logement avant votre arrivée

- Garant (il faut avoir votre visa pour la demande de Visale)
- Assurance habitation
- **Dépôt de garantie et premier loyer à payer avant l'arrivée**

→ Toutes les étapes détaillées sont expliquées dans les guides CROUS du site Welcome.

informations importantes



- Respectez les délais indiqués par le CROUS.
- Nationalité hors UE : Commencez vos démarches logement et visa en parallèle.
- Prenez rendez-vous avec votre résidence avant votre arrivée (remise clés).
- Contactez votre résidence en cas de retard ou de difficulté.
- Le paiement du loyer débute le 1er septembre, même si vous arrivez plus tard.

➔ **Consultez les guides pas-à-pas sur le site Welcome pour connaître les documents à fournir, les délais, les montants et les procédures détaillées :**



- [pas-à-pas CROUS mobilité encadrée](#)
- [pas-à-pas CROUS mobilité individuelle](#)

Réserver un logement privé



Différents types de logements

- Les résidences (étudiantes) privées
- Location d'appartements ou studios via les propriétaires ou agences immobilières
- Colocation ou logement intergénérationnel

Comment rechercher un logement privé avant l'arrivée ?

=> Via des plateformes sécurisées en ligne :

- Studapart (partenaire de l'Université de Lorraine, voir page suivante).
- Lokaviz (plateforme du CROUS avec des offres de logements privés et de colocations)
- Liste des résidences étudiantes sur le site Welcome
- **Agences immobilières** : vous pouvez consulter leurs sites web, mais attention aux frais d'agence.



A éviter : Leboncoin risque élevé d'arnaques , préférez les plateformes qui sécurisent le paiement (ex: Studapart conserve le dépôt de garantie jusqu'à validation du logement/ étudiant à l'arrivée).

Réserver un logement avec STUDAPART

Qu'est-ce que c'est ?

- **Plateforme de logements meublés proposés par des propriétaires privés**, des agences immobilières et des résidences étudiantes, à proximité des campus.
- Frais de réservation à prévoir.
- Durée minimum de séjour : 1 mois.

Avantages

- Accompagnement personnalisé tout au long de votre recherche, du dossier à la réservation
- Interlocuteurs multilingues
- **Une réduction est offerte** aux étudiants de l'Université de Lorraine (partenaire)
- **Réservation rapide (48 heures), sans visa requis.**
- **L'attestation de réservation peut être utilisée pour votre demande de visa.**
- **Une attestation d'hébergement est délivrée immédiatement après la réservation** (important : échangez avec le propriétaire via la messagerie de la plateforme avant de réserver).
- **Services optionnels** : assurance habitation, garanties locatives et **option d'annulation.**
- **Réservation sécurisée** : vous payez directement la plateforme. L'argent est versé au propriétaire uniquement après votre arrivée et après vérification que le logement correspond à sa description.



Réserver un logement avec STUDAPART



Comment réserver un logement avec Studapart ?

- Toute les infos sur la page "[Trouver un logement](#)" du site Welcome
- [Lien vers la plateforme ici](#)

Prochains webinaires Studapart pour vous aider dans vos recherches :



3 dates au choix :

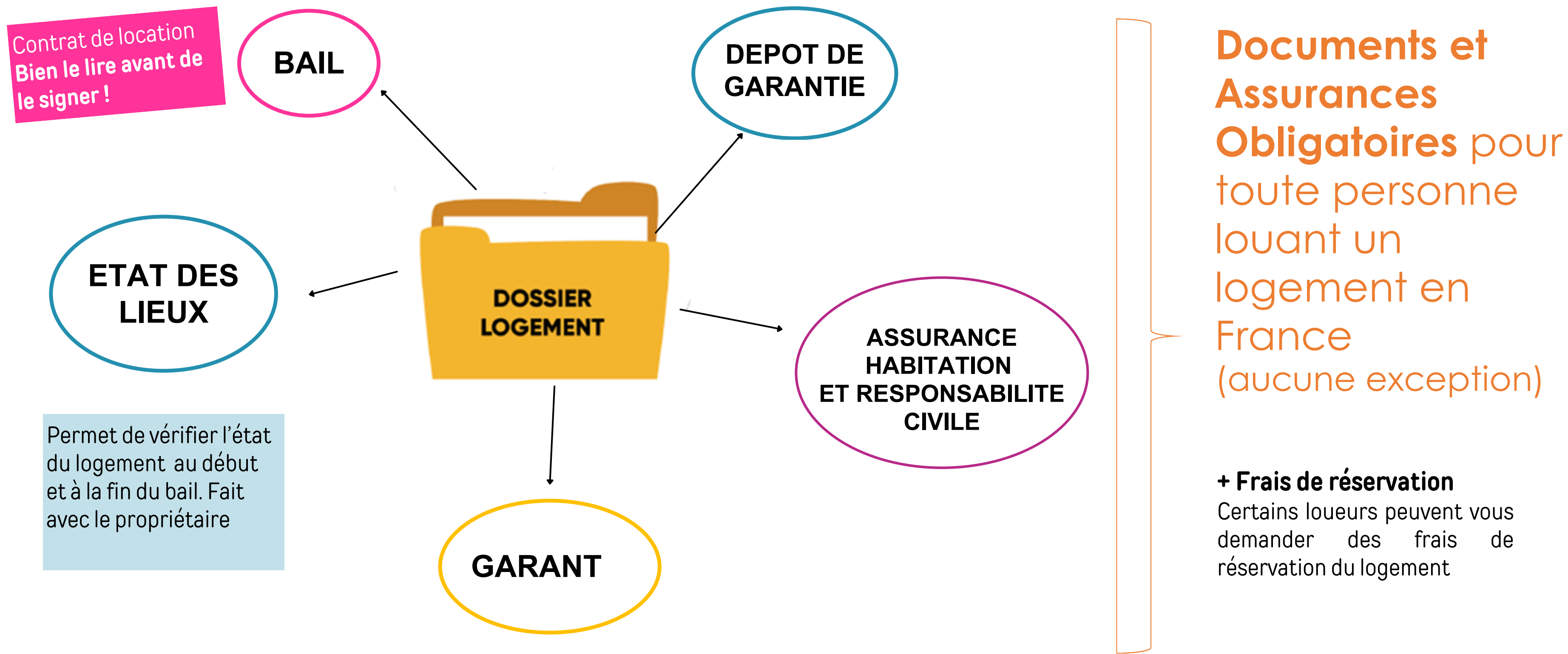
- Lundi 13 juillet à 17h00
- Lundi 27 juillet à 13h00
- Lundi 17 août à 17h00

Inscrivez vous aux webinaires [via ce lien](#).

Quels documents faut-il préparer pour votre dossier logement ?



Comment préparer son dossier logement ?



Garant et garantie : Quelles différences ?

Garant



Dépôt de Garantie ou caution



Personne physique ou morale qui s'engage à payer les loyers en cas de défaut de paiement du locataire.

Somme d'argent versée à l'entrée dans le logement pour couvrir d'éventuelles dégradations (1 à 2 mois de loyer).

Le garant

Personne physique ou morale, qui s'engage à payer votre loyer si vous ne pouvez pas le payer.



Différent du garant qui vous versera de l'argent durant votre séjour en France (pour la demande de visa ou de titre de séjour).

2 TYPES DE GARANTS



GARANT PHYSIQUE (1 PERSONNE)

- ✓ Français ou étranger en régularité en France
- ✓ Doit vivre en France
- ✓ Doit avoir suffisamment de ressources financières

Documents à fournir :

- pièce d'identité
- justificatif de domicile
- fiches de paie
- avis d'imposition, etc.

→ Si vous avez un garant en France, demandez-lui ces documents dès que possible



GARANT MORAL (ORGANISME)

✓ **Si -31 ans** : garantie Visale, gratuite, ne peut être obtenue qu'après le visa si hors UE

✓ **Si +31 ans ou plus** : garantie morale privée et payante : Smart garant, Cautioneo, Garantme

→ Si vous réservez un logement via Studapart, vous pouvez bénéficier d'un garant (payant).

→ **Plus d'informations, sur notre site [Welcome ici](#)**



Le Dépôt de garantie ou caution



Qu'est-ce que c'est ?

- Une somme d'argent versée au propriétaire au début de la location.
- Elle sert à couvrir d'éventuelles dégradations du logement.



Quand payer la caution ?

À la remise des clés ou avant l'arrivée (logements CROUS) / dans ce cas un virement international est obligatoire .

Montant

- Logement meublé : 1 mois de loyer (hors charges)
- Logement non meublé : 2 mois de loyer (hors charges)



À savoir

- Demandez toujours un reçu (preuve) de paiement.



Remboursement

La caution est remboursée après votre départ, sauf si des réparations sont nécessaires dans le logement.

=> Plus d'informations ici.

Assurance Habitation et Responsabilité Civile



Assurance habitation

Protège (en fonction du contrat d'assurance) :

- votre logement
- vos affaires (ordinateur, vêtements, meubles...)
- en cas d'incendie, dégât des eaux (fuite d'eau) ou vol

Obligatoire pour entrer dans le logement.



Responsabilité civile

Protège :

- si vous blessez quelqu'un
- si vous cassez ou endommagez les affaires d'une autre personne (lunettes, téléphone, ordinateur, vélo...)

Obligatoire pour s'inscrire à l'université.



Informations importantes :

- Un seul contrat comprend souvent les deux assurances
- Le CROUS demande l'assurance logement avant d'arriver

➔ **Plus d'informations, sur notre [site Welcome ici.](#)**



Important :

Hébergé chez quelqu'un ?

Vérifiez votre couverture d'assurance ou souscrivez une assurance responsabilité civile.

Aide Individuelle au Logement APL (CAF)



À partir du 1er juillet 2026, les étudiants de nationalité hors Union européenne, EEE et Suisse qui ne bénéficient pas d'une bourse sur critères sociaux de l'Etat français ne pourront plus percevoir l'APL (Aide Personnalisée au Logement).

Restent éligibles :

- les étudiants de l'Union européenne, de l'EEE et de la Suisse ;
- les étudiants **boursiers sur critères sociaux de l'Etat français**, quelle que soit leur nationalité
- les étudiants boursiers des programme Eiffel ou Major, des bourses ambassade ou des bourses ministérielles

Attention : les APL sont aussi soumis à d'autres critères

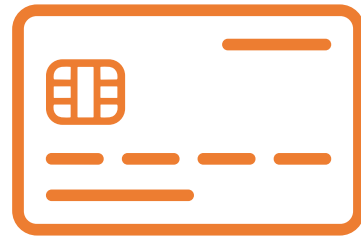
À partir du 1er juillet 2026	Éligible à l'APL ?
Étudiant UE / EEE / Suisse	✓ Oui
Étudiant hors UE boursier sur critères sociaux de l'État français	✓ Oui
Étudiant hors UE non boursier	✗ Non

Informations importantes



Si vous êtes de nationalité hors Union européenne :

- Trouvez un logement avant de demander votre visa.
- Demandez la garantie Visale après l'obtention de votre visa, car celui-ci est nécessaire pour finaliser votre dossier.



Avant d'effectuer votre réservation de logement

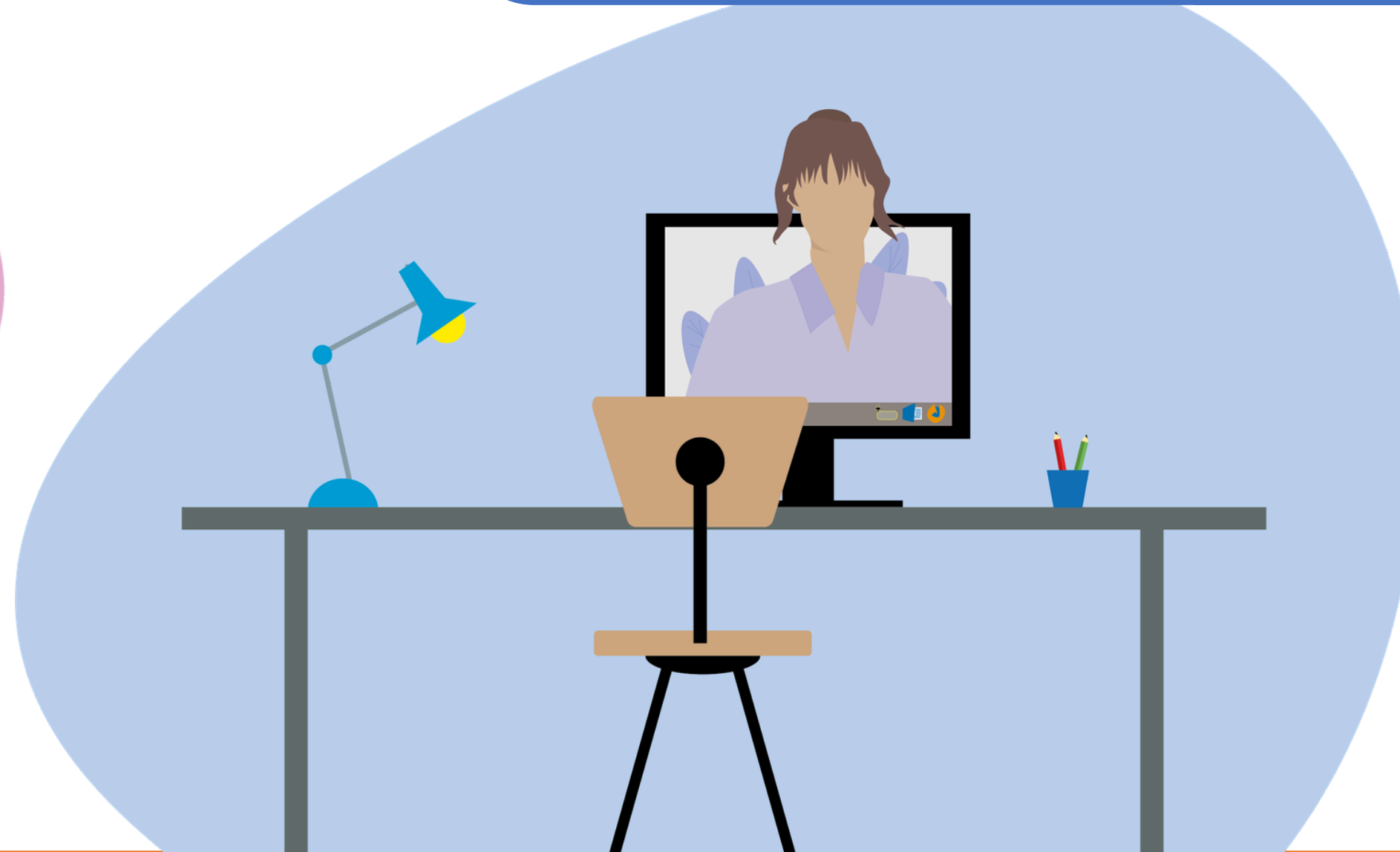
- **Vérifiez que votre carte bancaire fonctionne à l'international.**
- Prévoyez un budget incluant le loyer et les frais associés (électricité, gaz, internet, charges, etc.).

Attention :



- Demandez toujours une preuve de réservation de votre logement.
- Évitez les paiements en espèce (en cash).
- Ne payez pas de loyer ou de dépôt de garantie avant la signature du bail et la remise des clés (sauf CROUS et Studapart).
- Conservez un justificatif pour chaque paiement
- En cas de problème avec le propriétaire contactez [l'ADIL](#) ou [l'ANIL](#)

Avez-vous des questions
sur le logement ?





Etudiants de nationalité des pays de l'Union Européenne : FIN du webinaire ici.

**Le prochain sujet abordé sera
la demande de visa**





Nous vous invitons à prendre une pause de 5 minutes



DEMANDER UN VISA



Toutes les infos sont sur le site Welcome :

- [Aides et démarches pour votre installation en France \(Étudiant\)](#)
- [Le visa](#)



Visa et Titre de séjour : quelles différences ?



VISA = Autorisation d'entrée en France

Un visa permet à une personne de nationalité hors UE **d'entrer en France**.

=> **Délivré par le Consulat de France à l'étranger avant le départ en fonction de la durée du séjour envisagé et pour un motif donné (études, stage...)**



TITRE DE SÉJOUR = Autorisation de séjour

Un titre de séjour autorise une personne de nationalité hors UE **à résider (vivre) légalement en France pour une période déterminée et pour un motif donné (études, stage..)**

=> **Délivré par la Préfecture du lieu de résidence en France (selon le visa obtenu)**

Les différents types de visas



Le visa est délivré en fonction du motif et de la durée du séjour



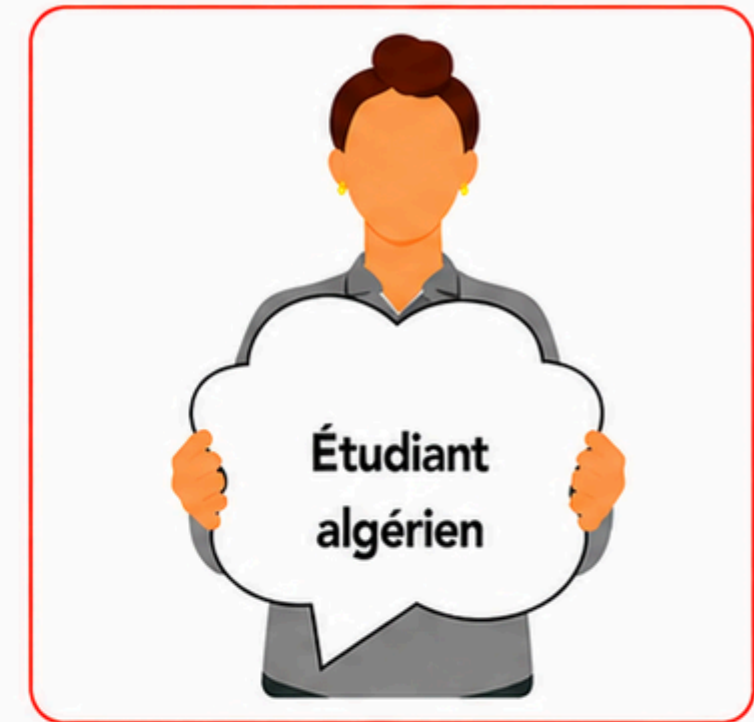
↓
VISA D LONG SÉJOUR
VALANT TITRE DE SÉJOUR
VLS-TS ÉTUDIANT
4 à 12 mois



↓
VISA D LONG SÉJOUR
VALANT TITRE DE SÉJOUR
VLS-TS STAGIAIRE
3 à 6 mois



↓
VISA D LONG SÉJOUR
VLS ÉTUDIANT-MOBILITÉ



↓
VISA D LONG SÉJOUR
VLS ÉTUDIANT



À VALIDER DANS LES 3 MOIS APRÈS L'ARRIVÉE.

[Webinaire 2](#)



CARTE DE SÉJOUR À DEMANDER DÈS L'ARRIVÉE
ET AVANT LA FIN DE VALIDITÉ DU VISA.

[Webinaire 2](#)



CAS PARTICULIERS



Visa C « Concours » : demande de titre de séjour uniquement en cas de réussite au concours.



Visa D « Mineur scolarisé » : demande de titre de séjour à effectuer dans les 2 mois précédant la majorité et avant la fin de validité du visa.

Informations importantes



- **Tous les visas ne donnent pas le droit de demander un titre de séjour.**
- **Une fois en France, vous ne pouvez pas changer de type de visa.**

Par exemple :

- Un visa de stage ne peut pas être transformé en visa ou titre de séjour étudiant.
- Un visa touristique ne peut pas être transformé en visa ou titre de séjour étudiant.

→ Dans ces situations, il faut demander un visa étudiant auprès du consulat de France dans votre pays d'origine.

→ Arrivez en France avec un visa adapté à votre situation

Comment demander un visa ?

Vérifiez si votre pays dépend de la procédure « Études en France (EEF) » [ici](#).

→ Oui, mon pays est concerné par EEF

1. Effectuez votre démarche Études en France (EEF)
2. **Recevez votre attestation d'inscription avec votre numéro EEF**
3. Déposez votre demande de visa **sur France-Visas** en indiquant votre numéro EEF
4. Prenez rendez-vous au consulat français de votre pays de résidence

💡 **Les frais de dossier EEF permettent une réduction de 50 % sur les frais de visa.**

→ Non, mon pays n'est pas concerné par EEF

1. Déposez directement votre demande de visa **sur France-Visas**
2. Laissez le champ « numéro EEF » vide
3. Prenez rendez-vous au consulat français de votre pays de résidence

Les frais de visa sont de 150€

ÉTUDES
EN FRANCE

Etapes EEF en fonction de votre statut

Etudiant en mobilité individuelle



Candidate à l'université via EEF



Si accepté : choix établissement



Demande de visa « EEF »
(numéro d'inscription EEF)

Etudiant en mobilité encadrée

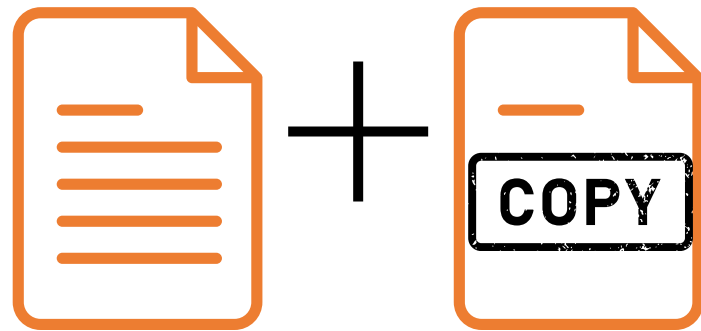


S'inscrit sur EEF via la procédure
« Je suis déjà accepté »
(accord de coopération et lettre d'admission)
Plus d'informations sur Campus France



Quels documents sont demandés ?

Documents originaux + copies



- Passeport valide + 2 photos d'identité aux normes ICAO
- **Document justifiant la raison de votre séjour en France** (ex. : lettre d'admission, notifications d'admission à l'université obtenue via EEF, convention de stage, etc.)
- **Justificatifs de ressources financières suffisantes (minimum 615€/mois, hausse à venir) :** attestation de bourse, attestation de virement permanent et irrévocable, prise en charge, par un garant (en France ou à l'étranger) etc.
- **Justificatif d'hébergement :** Document prouvant que vous avez un logement près de votre lieu d'études en France (pas à Paris pour Nancy par exemple)
- **Pour les étudiants issus d'un pays relevant de la procédure EEF :** attestation d'inscription sur la plateforme Études en France (numéro EEF)
- **Pour les étudiants hors procédure EEF :** copie du dernier diplôme obtenu



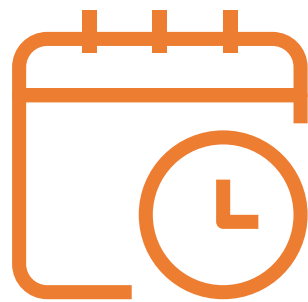
- **Selon les documents fournis, le consulat décide de délivrer ou non le visa et le type de visa délivré.**
- **Cette liste de documents n'est qu'indicative, les documents demandés peuvent varier selon le pays.**

Informations importantes



Avant de transmettre votre dossier de visa : vérifiez que votre dossier est complet.

- Tous les documents demandés doivent être fournis.
- Un dossier incomplet entraîne une demande de complément et rallonge le délai de traitement du visa.
- Cela peut retarder votre arrivée en France.



Respectez la date limite d'arrivée en formation à l'université.

Si votre visa est délivré en retard :

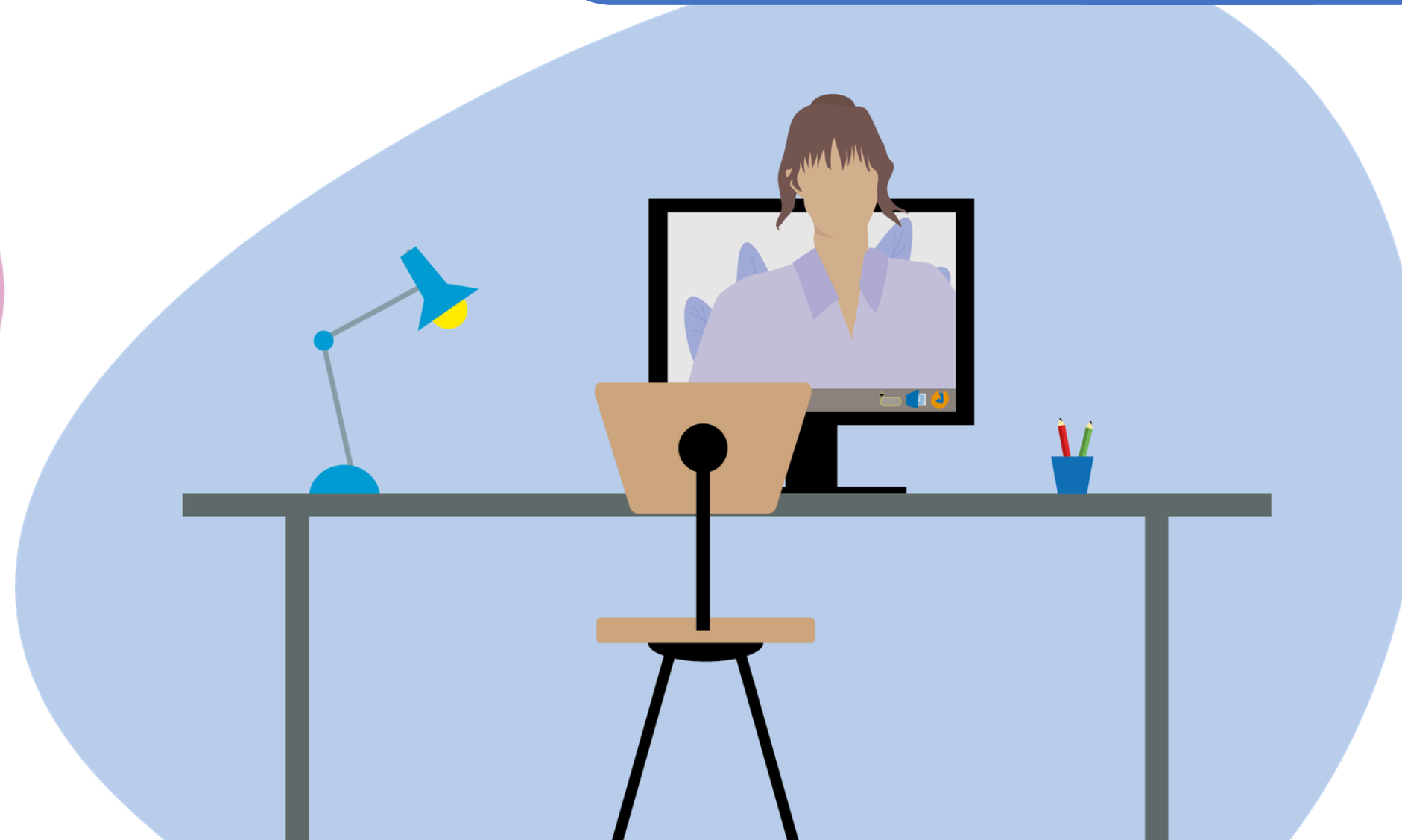
- Contactez votre service de scolarité pour demander si une arrivée tardive est possible.
- N'achetez pas vos billets avant d'avoir obtenu votre visa.
- Sans accord de la scolarité, vous ne pourrez pas intégrer votre formation.



Même si le retard ne dépend pas de vous, ne venez pas sans l'accord de votre département/établissement de formation à l'Université de Lorraine.

Votre département peut refuser de vous inscrire à l'université parce que vous avez manqué des cours importants en début d'année. Une arrivée tardive peut, en effet, compromettre votre réussite universitaire.

Avez-vous
des questions
sur le visa ?



Contactez nos Welcome Desks



A Nancy

- +33 (0)3 72 74 05 04
- drie-accueil-nancy-contact@univ-lorraine.fr



A Metz

- +33 (0)3 72 74 05 14
- drie-accueil-metz-contact@univ-lorraine.fr



Prendre rendez-vous (en visioconférence ou en présentiel)

univ-lorraine.fr/welcome/contact



Site Welcome, rubrique contactez nous

univ-lorraine.fr/welcome



Prochain webinaire

Prep' Days 2 :

- documents indispensables avant de partir

et les démarches à l'arrivée :

- ouvrir un compte bancaire
- la santé et les assurances santé
- les événements d'accueil
- la validation du visa (Etudiant de nationalité hors UE uniquement)



14H - 16h
UTC+2

Connectez-vous au lien ci dessous :

- lien pour le [mardi 23 juin en français](#)
- lien pour le [jeudi 25 juin en anglais](#)

Aucune inscription n'est nécessaire.

